

**Mission d'ingénierie de transfert pour le déménagement des
services de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la
Gironde**

**Marché n°08_2026PS
Marché à procédure formalisée - AOO**

AIDE AUX VARIANTES
Annexe 8 au CCTP

Le soumissionnaire est libre de proposer une optimisation du planning, à **condition de respecter les règles impératives suivantes** :

1. Les transferts doivent être réalisés entre la semaine n°37 et la semaine n°42 ;
2. Les accueils seront transférés de la façon suivante :
 - a. Transfert entre le Vendredi après-midi et le Samedi soir ;
 - b. La réouverture doit se dérouler le Lundi 19 octobre à 13h30 ;Pour rappel les accueils sont : Haussmann, Pelleport, Tour Europe et Grand Parc.
3. Les sites du FERRY et d'HAUSSMANN devront être transférés en premier ;
4. Un site de départ sera transféré sans discontinuité ;
5. Le transfert d'un site doit durer au maximum 4 jours (4 jours de transfert et prise de poste des agents le 5ème jour) ;
6. Plusieurs sites de départs peuvent être transférés en même temps ;
7. Le service DSI prévoit un câblage de poste toutes les 20 min (Mise en place de la RJ45 + Brassage + contrôle opérationnel du poste), pour un effectif maximum de 3 personnes. Nota : Un poste peut être câblé dès que le mobilier est posé, que les câbles sont déplacés dans le chemin de câbles du bureau (A la charge du lot Electricité des travaux d'aménagement), que le branchement électrique des écrans et du dock est réalisé.

A

Le

Cachet et signature du candidat